



Pour diffusion immédiate : 23/02/2026

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

**LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION  
QUI FAIT FIGURE DE RÉFÉRENCE DANS LE PAYS ET QUI VISE À METTRE EN  
PLACE DES MESURES DE PROTECTION GLOBALES POUR LES PRÊTS  
« ACHETEZ MAINTENANT, PAYEZ PLUS TARD »**

*Les règlements mettent en œuvre la disposition législative qui établit un cadre de licence et de supervision pour les organismes de prêt « Achetez maintenant, payez plus tard », imposant des obligations d'information, des normes, des limites et des mesures de protection des données à caractère personnel*

*Cela s'appuie sur le programme de protection des consommateurs de la gouverneure Hochul, qui comprend la première loi de la nation sur la surveillance des prix, la lutte contre les frais de découvert et la normalisation des retours et remboursements dans le commerce de détail en ligne*

*Vous pouvez consulter les règlements proposés [ici](#)*

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui que le Département des services financiers (Department of Financial Services, DFS) avait publié un projet de règlements visant à protéger les New-Yorkais qui utilisent les options de financement « Achetez maintenant, payez plus tard » (Buy Now, Pay Later, BNPL). Les règlements mettent en œuvre la loi signée par la gouverneure Hochul dans le cadre de son budget pour l'exercice 2026, établissant un cadre de licences et de supervision pour les organismes de prêts « Achetez maintenant, payez plus tard » et protégeant les consommateurs grâce à des obligations d'information, des normes de résolution des litiges, des limites sur les frais et des mesures de protection de la confidentialité des données.

« Trop de New-Yorkais ont appris à leurs dépens que certains produits "Achetez maintenant, payez plus tard" sont conçus pour les piéger avec des frais inutiles et des clauses abusives, au lieu de les aider à se construire un avenir financier stable », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Ces nouvelles réglementations, qui font figure de référence dans le pays, garantissent que les prêteurs savent que nous avons des obligations d'information claires, des limites sur les frais et une véritable surveillance, afin que les familles ne soient pas poussées dans une spirale d'endettement tandis que les grandes sociétés financières en tirent profit. »

**La directrice par intérim du Département des services financiers de l'État de New York, Kaitlin Asrow, a déclaré :** « Il est de notre responsabilité de veiller à ce que l'innovation s'accompagne d'une protection solide des consommateurs, afin que les New-Yorkais puissent utiliser les nouveaux produits financiers en toute sécurité. Cette réglementation régira le fonctionnement des entreprises proposant des services "Achetez maintenant, payez plus tard" dans l'État, protégeant ainsi les New-Yorkais contre les frais excessifs et l'utilisation abusive de leurs données personnelles, tout en garantissant des conditions de prêt transparentes et un processus équitable de résolution des litiges. »

Les prêts « Achetez maintenant, payez plus tard » sont de plus en plus populaires, mais ces produits ne sont pas soumis aux règles uniformes relatives à la divulgation des conditions de prêt, à la confidentialité des données, à la communication d'informations sur le crédit et aux frais auxquelles les autres prêts à la consommation doivent se conformer. En 2025, la gouverneure Hochul a défendu la loi instaurant une surveillance plus stricte dans ce secteur financier en pleine croissance. La loi crée un cadre complet de licences et de supervision pour les prestataires de services « Achetez maintenant, payez plus tard ».

Les règlements publiés aujourd'hui mettront en œuvre cette loi en :

- mettant en place un cadre de licences et de supervision pour toutes les entités exerçant des activités de type « Achetez maintenant, payez plus tard » dans l'État de New York ;
- interdisant les frais excessifs, y compris les frais de service additionnel, et limitant les frais de retard et autres types de pénalités ;
- exigeant des prêteurs qu'ils indiquent clairement aux New-Yorkais si les prêts seront signalés aux agences d'évaluation du crédit ;
- établissant des règles pour le règlement rapide des litiges de consommation ; et en
- protégeant les données des consommateurs contre toute utilisation abusive ou exploitation.

Ce projet de règlement reflète l'examen par le département des informations soumises en réponse à sa demande de renseignements préalable à l'élaboration des règles concernant les structures tarifaires, le processus de souscription et l'impact que les limites tarifaires et de taux d'intérêt pourraient avoir sur la souscription et l'activité des produits de type « Achetez maintenant, payez plus tard ».

Le projet de règlement fait l'objet d'une période de consultation préalable de 10 jours à compter d'aujourd'hui. Une période de consultation publique de 60 jours débutera dès la publication du projet de règlement dans le registre de l'État. La loi et la réglementation entreront en vigueur 180 jours après l'adoption de la règle, avec une période de transition supplémentaire pour ceux qui proposent déjà des prêts BNPL dans l'État de New York.

Cette annonce s'appuie sur les mesures de protection des consommateurs mises en place par la gouverneure Hochul, qui font figure de référence dans le pays. Dans le cadre du budget exécutif pour l'exercice 2026, la gouverneure Hochul a défendu des lois sur la transparence des prix inédites au niveau national, afin que les New-Yorkais puissent faire des choix plus éclairés. Ces mesures incluent une simplification des procédures de résiliation d'abonnements en ligne, une standardisation des retours et remboursements dans le commerce électronique, ainsi qu'une protection accrue contre les frais de découvert abusifs.

Visitez le site Web du DFS pour [examiner le projet de règlement ou soumettre vos commentaires](#).

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418  
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :  
[ny.gov/signup](http://ny.gov/signup) | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)